



SOMMAIRE

- 1- Les enjeux d'une éducation artistique
- 2- Des définitions
 - A. ... de l'artistique
 - B. ... du projet et du thème
 - C. ... du partenaire, de l'intervenant
3. Le projet
 - A. Origine, émergence du projet
 - B. Conception et écriture du projet
 - C. Les partenaires



1 - Pourquoi un projet artistique ?

Les enjeux de l'éducation artistique.

A- Au regard des textes de l'Education Nationale.

« L'éducation artistique et culturelle :

- fait partie intégrante de la formation générale.
- contribue à l'acquisition du socle commun des connaissances et de compétences que la Nation doit à tous ses élèves ; construit les repères qui fondent la culture humaniste Elle lutte contre l'uniformisation, les replis et les enfermements.

Chaque établissement s'engage à élaborer un projet d'école définissant la mise en œuvre d'une éducation artistique et culturelle (objectifs et programmes).

*Ce contexte renouvelé impose à la communauté éducative de construire une politique ambitieuse de formation, mobilisant l'ensemble des vecteurs qui peuvent y contribuer en veillant à les articuler au mieux de l'intérêt de l'enfant. » **

L'éducation artistique favorise la prise de conscience de soi, de ses expressions propres, expression de l'être au monde ; donner forme à sa perception et à sa pensée sur le monde en le mettant en image : on perçoit, comprend, donne à voir, transforme, construit un rapport plus conscient, plus lucide avec son environnement, condition d'une participation responsable et engagée dans la vie sociale.

B- Au regard des textes des Assises de L'Enseignement Catholique

- **Développer « une école de toutes les intelligences »** : C'est construire l'école de tous les talents, se donner les moyens d'accroître les chances de chacun »
L'école de toutes les intelligences donne à chacun l'occasion de développer son pôle d'excellence, propose à tous, sans esprit de hiérarchie à la fois des temps d'apprentissage « intellectuels », d'acquisition de savoir-faire techniques et d'expression des capacités artistiques et sportives.

L'éducation artistique :

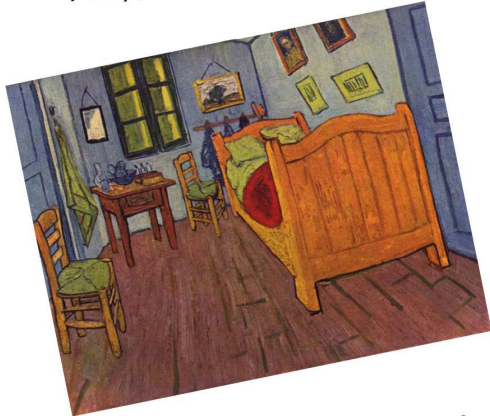
- apporte les connaissances nécessaires à la formation culturelle des élèves.
- permet de développer une approche sensible, critique du monde.
- contribue à la construction personnelle, sociale et civique de l'élève.

*La circulaire n°2007-0022 du 22-1-2007 intitulée : *Les dimensions artistiques et culturelles des projets d'école et d'établissement*

2 - Des définitions

A - ... de l'artistique :

« Éducation artistique et éducation à la citoyenneté – l'éducation artistique est fondatrice de la citoyenneté parce qu'elle montre que l'homme est quelqu'un de « sacré ». Cette découverte du sacré à travers les formes d'expression artistique est quelque chose de tout à fait fabuleux »
Philippe Meirieu - Enfance-Art-citoyenneté



« Le BEAU est une graine en attente d'un regard qui le fera surgir, fleurir. » Colette Nyo-Mazure

« L'art contribue à l'émergence de la parole, à l'entrée dans le monde du symbolique. »



« C'est le regardeur qui fait le tableau » Duchamp

« La fonction de l'art, c'est d'interroger. »



« L'art est une occasion d'humanité » E. Hardouin

« Le BEAU n'est que dans celui qui l'éprouve, il n'est pas dans la chose. »



B - ... du projet et du thème

		PROJET	THÈME
Relation au contenu		<p>Le vécu observé, occasionné ou provoqué détermine le contenu qui va ouvrir sur des activités à programmer avec les enfants à partir d'échanges : prise en compte de la parole de chaque partenaire, adulte ou enfant.</p> <p>Le projet a une dimension créative et originale et les activités pourront ouvrir naturellement à des expressions artistiques.</p> <p>Pertinence : prise directe sur la vie de la classe.</p>	<p>L'idée vient de l'enseignant.</p> <p>Le contenu détermine les activités anticipées par l'enseignant.</p> <p>Priorité portée au contenu et à la programmation.</p> <p>Est reproductible en l'état : uniformité, redondance, systématisme.</p>
Mise en œuvre		<p>Mise en œuvre évolutive (va-et-vient entre prévu et vécu)</p> <p>Permet des temps de latence</p> <p>Autorise le rejet momentané</p>	<p>Mise en œuvre figée qui peut être décontextualisée.</p> <p>Omniprésence du thème dans les activités</p>
Supports		« Supports » différents à chaque fois.	Mêmes types de « supports ».
Interdisciplinarité		Déclinaison de l'idée dans certains champs disciplinaires . C'est la cohérence de sens qui détermine les champs disciplinaires ouverts.	Déclinaison de l'idée dans tous les champs disciplinaires .
Durée		Durée variable	Durée déterminée
Acteurs	Élèves	<p>Posture de l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - co-créateur, partenaire, - curieux, questionnant, réactif, interactif. <p>Le projet enrichit l'imaginaire, favorise la réflexion, facilite et développe pensée et langage et ouvre de multiples possibles.</p>	<p>Attention portée à la globalité de l'enfant (réaction, émotion, différents langages).</p> <p>Posture de l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exécutant, passif. <p>Peu d'expression personnelle et originale. Maintient des stéréotypes.</p> <p>La parole de l'élève n'a pas d'incidence sur le déroulé du thème</p>
	Enseignants	<p>Les paroles des élèves sont prises en compte</p> <p>Attitude : s'interroge, vit le questionnement, s'adapte, fait un lien permanent avec les programmes des instructions officielles</p> <p>Favorise le développement et l'expression de pensées divergentes</p> <p>Dans deux classes parallèles, l'idée est développée de manière plus libre et laisse une part d'autonomie à l'enseignant.</p>	

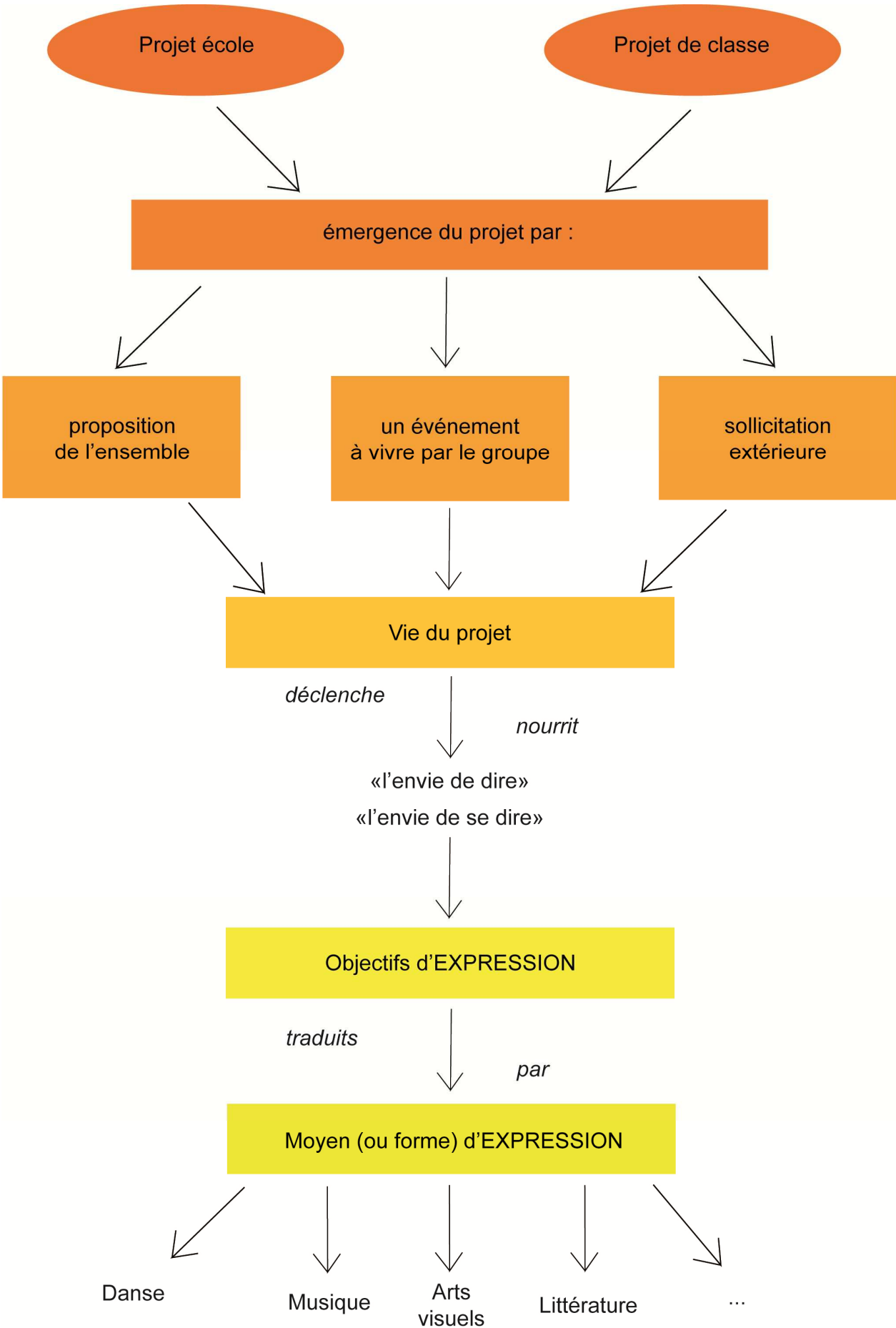
C - ...de partenaire et d'intervenant

Intervenant	Partenaire
Action(s)	Inter action(s)
Répond à une demande.	Impliqué dans l'ensemble du projet.
Est simplement informé du projet.	Participe à l'élaboration du projet initié par l'enseignant.
Intervient ponctuellement.	Intervient en complémentarité et en interaction avec l'enseignant. Régularité des rencontres. Enrichissement des productions et des idées des élèves.
Illustre une question, un sujet, sans nécessairement prendre en compte le vécu.	Propose des jalons, prend en compte le vécu du groupe. Adapte ses propositions, construit avec le groupe.
Temps de communication avec l'enseignant.	Temps de concertation avec l'enseignant.
Une personne physique.	Une personne physique, une structure culturelle.
Posture pédagogique.	Posture de témoin, d'artiste voire posture pédagogique.



3- Le projet :

A - Son émergence



B - Le projet : éclairage théorique

Définition du projet :

« Dans le cadre général des sciences de l'action et des sciences de l'organisation, un projet est une entité constituée par un ensemble de moyens humains et matériels, réunis pour une durée déterminée afin d'atteindre un objectif précis, en suivant un échéancier rigoureusement défini. »

Extrait de : Pédagogie : dictionnaire des concepts clés F. Raynal, A. Rieunier. ESF Editeur

Un projet peut-être ambitieux...peut également être plus modeste. Quelle que soit l'ampleur du projet, on retrouvera toujours : un objectif général, des objectifs intermédiaires, des critères d'évaluation clairs, ainsi qu'un échéancier précis et rigoureux, une personne ou une équipe responsable du projet, un cahier des charges. Les moyens financiers et humains seront clairement identifiés et à la disposition de l'équipe ou de la personne responsable du projet.

Selon Boutinet, si un agent extérieur (un « auditeur » externe) se propose d'analyser un projet pour en comprendre les enjeux, la cohérence et la philosophie générale, son examen doit prendre en compte les paramètres suivants :

« la situation-problème ; les acteurs engagés dans le projet ; les visées et les buts explicités ; les motifs invoqués ; les stratégies en présence et les moyens utilisés ; les résultats obtenus à court et moyen terme ; les effets secondaires non voulus, engendrés et leurs conséquences ...) »

BOUTINET J-P. Anthropologie du projet PUF, 1993, 3^{ème} éd., p 239

La conduite de projet¹

Conception

Analyse de situation
Diagnostic initial

Explication du projet
(opportunités)

Scénarios souhaités
imaginés

Scénarios retenus

Faisabilité
du projet
(concrétisation)

Itérativité
[va et vient]

Réalisation

Planification
des étapes

Mise en place
de moyens
Identifier les
contraintes

Détermination
des procédures

1^{ère} mise
en oeuvre

Gestion
des écarts

2^{ème} mise
en oeuvre

etc...

Evaluation
Bilan d'exp

Conception

Elaboration
Anticipation
(absence)

Réalisation

Concrétisation
Matérialisation
(présence)

¹

Psychologie des conduites à projet
Jean Pierre BOUTINET
PUF collection Que sais-je ?

ECHEANCIER :

-
-
-

MOYENS FINANCIERS et MATERIELS (budget prévisionnel)

MODALITES DE RESTITUTION : (réalisation : d'une expo, d'un CD, d'un livre, d'un journal de bord, un spectacle, ...)

EVALUATION : (bilan, analyse des pratiques)

LIENS INTERDISCIPLINAIRES :

C- Les partenaires

Type de partenariat	Qualité du partenariat	Rôle du partenariat
Partenaire artistique (personnes -artiste ou médiateur culturel ou lieux)	Artiste, musée, centre d'art, théâtre, cinéma, galerie, bibliothèque, médiathèque, artothèque, ...	Témoigner d'une pratique artistique par l'action ou l'exposition
Partenaire institutionnel	Mairie, communauté de communes, conseil général, DEC, IA, ADDM, Ecole de musique, association, ...	Faire le lien avec l'artiste ou les œuvres
Partenaire matériel et financier	Mairie, communauté de communes, conseil général, Etat via rectorat et DRAC, banques, entreprises, associations, ...	Donner des moyens matériels et/ou financiers pour la réalisation du projet.

D- Des sites culturels



En Maine et Loire

Musée Jean Lurçat et de la Tapisserie contemporaine	4, Bd Arago 49000 ANGERS 02-41-24-18-45 pour le musée www.angers.fr	Le Chant du Monde de Jean Lurçat : différentes œuvres qui présentent l'art textile dans l'histoire, expositions temporaires relatives aux tapisseries contemporaines. Visite commentée et accueil des groupes	Service culturel pour les publics : 02-41-05-38-38 Visites du mardi au dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Musée des Beaux Arts	14 rue du Musée 49100 ANGERS Renseignements : 02-41-05-38-00 www.angers.fr	Collections permanentes peintures du 14ème siècle à nos jours (sculptures et objets d'art ponctuent le parcours) Parcours histoire d'Angers du néolithique à aujourd'hui. Exposition temporaire Propositions diverses et variées pour le jeune public.	Service culturel pour les publics : 02-41-05-38-38 Horaires : du mardi au dimanche Collections permanentes de 13 h à 18 h Expositions temporaires de 12 h à 18 h
Galerie David d'Angers	33, bis rue Toussaint 49100 ANGERS 02-41-05-38-90 www.angers.fr	Abbatiale Toussaint (13ème siècle) Œuvres du Sculpteur David d'Angers Parcours commentés Activités nomades	Service culturel pour les publics : 02-41-05-38-38 Du mardi au dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Musée Pincé	32 bis rue Lenepveu 49100 ANGERS 02-41-88-94-27 www.angers.fr	Antiquités grecques romaines et égyptiennes. Art d'Extrême-Orient Visites guidées. Accueil des scolaires Expositions temporaires	Fermé actuellement pour travaux
Le Château	2, promenade du Bout du Monde 49100 ANGERS	Forteresse médiévale Tapisserie de l'Apocalypse	Mmes LEROY et REMAUX 02-41-86-48-79

Musée J. Denais	5, place Notre Dame 49250 BEAUFORT EN VALLEE	Collection permanente + expositions temporaires avec médiation	En travaux actuellement 02-41-57-40-50
Musée d'Art et d'histoire	27, avenue de l'Abreuvoir 49300 CHOLET	Programmes d'animations scolaires élaborées par une médiation culturelle	Tel 02 41 49 29 00 Ouvert tous les jours pour les groupes sur rendez-vous
Musée Jules Desbois	11 place Jules Desbois 49390 PARCAY LES PINS	Découverte de l'œuvre de Jules Desbois : proposition d'atelier autour de la sculpture	02-41-82-28-80
Centre poétique	7, rue grand cour ROCHEFORT SUR LOIRE	Aide à la création et au développement de la poésie contemporaine. Résidence d'auteurs	02 41 78 79 14, centrepoetique@wanadoo.fr
Ecole Jo Bithume	Rue de la Papeterie 49124 ST BARTHELEMY D'ANJOU	Centre de formation des arts du cirque et de la rue : accueil des scolaires pour classe à PAC et classe découverte	tél.: 02 41 66 04 45 email : ecole@compagniejobithume.com http://www.compagniejobithume.com/fr/ecole/
Hélice terrestre	« L'Orbière » 49350 ST GEORGES DES SEPT VOIES	Site troglodytique véritable œuvre d'art façonnée par Warminsky. Lieu qui accueille des expositions et des concerts Organisation de classes de sculpture sur pierre	02-41-57-95-92 Mai à sept. de 11 h à 20 h Oct. à avril de 14 h à 18 h
Centre d'Art contemporain Bouvet Ladubay	11 r Jean Ackermann 49400 ST HILAIRE ST FLORENT	Lieu d'expositions temporaires	02 41 83 83 82 cbarriere@bouvet-ladubay.fr

LIEU	NOMINATION/ DESIGNATION	SPECIFICITE	CONTACT	HORAIRES
La Roche-Sur-Yon (85000) Rue Jean Jaurès	Musée d'art Va se déplacer dans des locaux plus vastes : à l'heure actuelle, accès seulement aux expos temporaires.	Ses deux domaines de prédilection sont la peinture et les arts graphiques depuis le 19 ^e siècle, ainsi que la photographie contemporaine.	Tél : 02 51 47 48 35 www.ville-larochesuryon.fr	Du mardi au samedi de 13h à 18h. Visite commentée et accueil de groupe sur RDV du mardi au vendredi 9h-12h et 13h-17h.
Ste Florence (85140) 1 rue de la scierie	La boîte à sucre Musée	Lieu de vie de la famille de G. Chaissac - Les latrines peintes par Chaissac en 1952 qui sont aujourd'hui classées à l'inventaire des monuments historiques. - La salle de ressources et d'ateliers pédagogiques qui permet d'accueillir des classes pour diverses activités artistiques. - « La boîte à sucre bleue », un espace scénographique présentant la vie et l'œuvre de Gaston Chaissac d'une manière insolite et interactive.	Tél : 02 51 66 10 84 chaissac@sainteflorence.com	Ouvert toute l'année - visites uniquement guidées ou audioguidées. - Le 1 ^{er} et 3 ^{ème} dimanche de chaque mois de 15h00 à 18h00. - Fermé le samedi et les jours fériés. Du 1 ^{er} septembre au 30 juin : du lundi au vendredi de 14h à 17h. Du 1 ^{er} juillet au 31 août : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Les Sables d'Olonne (85100) Rue de Verdun	Musée de l'abbaye Ste Croix	Le musée, installé dans un bâtiment du XVIII ^{ème} siècle, abrite des collections majeures d'art moderne et contemporain (ex : les fonds G. Chaissac et V. Brauner). Une salle sous combles est consacrée à l'ethnographie des bords de mer, au port de pêche des Sables d'Olonne : portraits de bateaux de Paul-Emile Pajot et tableaux en coquillages de Paul Amar et Hippolyte Massé.	Tél : 02 51 32 01 16 musee@lessablesdolonne.fr	- Du 1/10 au 14/06 : ouvert tous les après-midis, sauf le lundi de 14h30 à 17h30. - Du 15/06 au 30/09 : ouvert tous les jours, sauf le lundi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30. - Fermé tous les jours fériés
Soullans (85300) Le Bois Durand	Musée Milcendeau-Jean Yole	Cette antenne de l'écomusée départemental de la Vendée a été créée à partir de l'ancienne maison du peintre. Elle est organisée autour d'un patio (rappelant l'Espagne dont le peintre s'est épris) et les espaces sont ouverts sur le marais pour créer un lien avec les œuvres de l'artiste. De larges vitrages permettent une relation visuelle directe entre le marais et l'œuvre, et apportent au visiteur des jeux de lumières naturelles et artificielles.	Tél : 02 51 35 03 84 Groupe : 02 51 93 39 91	Mai-juin-septembre : 10h à 12h sauf le lundi Juillet-août : 10h-19h Dimanche et jours fériés Accueil des groupes scolaires toute l'année, sur réservation en ateliers ou visites guidées au

La Roche-Sur-Yon (85923) 40 bd Foch, cédex 9	Conseil Général Hall d'exposition	Expositions temporaires	Tél : 02 51 34 48 48	Variable selon les expositions
Autres ressources culturelles				
La Roche-Sur-Yon (85000) 18 rue Luneau	Association des amis des musées vendéens	Met en lien avec des musées thématiques : automobile, ustensiles de cuisine, ...	Tél : 02 51 44 28 10 conservation-musee@vendee.fr	
Les Lucs-sur-Boulogne (85 170) Historial de la Vendée	Ecole départementale du patrimoine historique et naturel : 10 sites en Vendée	Des propositions thématiques en lien avec l'art, le patrimoine, l'environnement	Tél : 02 51 47 61 40 http://edp.vendee.fr	
La Roche-sur-Yon 85000 Esplanade Jeannie-Mazurelle	Médiathèque Benjamin-Rabier	Artothèque	Tél : 02 51 47 48 60 mediatheque@ville-larochesuryon.fr	Mardi : 13 h à 19 h - Mercredi : 10 h à 18 h - Jeudi : 13 h à 18 h Vendredi : 13 h à 18 h Samedi : 10 h à 18 h